

Titre professionnel

COMPTABLE ASSISTANT



Offre de formation

Éco - Gestion

TITRE PROFESSIONNEL COMPTABLE ASSISTANT

OBJECTIFS

Ce titre permet de développer les compétences pour accéder au poste de comptable en PME ou de collaborateur de cabinet d'expertise.

- Assurer les travaux courants de comptabilité
- Préparer la paie et les déclarations sociales courantes
- Préparer la fin d'exercice comptable et fiscal et présenter des indicateurs de gestion

CONTENU

Assurer les travaux courants de comptabilité (CCP1)

- Comptabiliser les documents commerciaux
- Comptabiliser les documents bancaires et effectuer le suivi de la trésorerie
- Établir et comptabiliser les déclarations de TVA
- Contrôler, justifier et rectifier les comptes

Préparer la paie et les déclarations sociales courantes (CCP2)

- Préparer le calcul et l'édition des bulletins de paie
- Contrôler l'édition des bulletins de paie et des déclarations sociales

Préparer la fin d'exercice comptable et fiscal et présenter des indicateurs de gestion (CCP3)

- Préparer les ajustements nécessaires à la clôture des comptes annuels
- Contribuer à la détermination du résultat fiscal annuel
- Contribuer à l'élaboration des déclarations fiscales annuelles
- Présenter des indicateurs de gestion



PRÉ REQUIS

Titre professionnel de niveau 5 ou expérience professionnelle significative dans le domaine de la comptabilité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie centrée sur les besoins de l'apprenant avec méthodes applicatives (mises en situations et exercices contextualisés)

PUBLICS

Tous publics, salariés, demandeurs d'emploi, CPF, projet de transition professionnelle...

CERTIFICATION

Validation d'un titre professionnel de niveau 4 (ministère de l'emploi)

DURÉE INDICATIVE

700 heures en centre (20 semaines) + 140 heures en entreprise



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pré recrutement sur dossier (CV et lettre de motivation) et entretien individuel
- Signature d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise
- Pour toute autre modalité d'inscription (prise en charge individuelle, salariés,...), prendre contact avec le GRETA Auvergne - Agence 43

À NOTER

- Formation éligible au CPF (Code CPF sur liste nationale interprofessionnelle n° 2 188)
- Chaque certificat de compétence professionnelle (CCP) est éligible au CPF. Vous disposez d'un délai de 5 ans à partir de l'obtention du premier CCP pour valider le titre professionnel

GRETA AUVERGNE

Agence 43

27 bd Président Bertrand
43009 LE PUY-EN-VELAY

Tél : 04 71 09 80 20

Mail : greta-auvergne.agence43@ac-clermont.fr

www.greta-auvergne.fr

